

Certains politiques, comme François-Xavier Bellamy, le candidat LR aux élections européennes, ne font pas mystère de leurs convictions catholiques.

Outre qu'il les expose à de violentes critiques, notamment sur les sujets éthiques, ce choix n'est pas partagé par tous leurs pairs, qui privilégient une certaine discrétion.

Les autres confessions se disent confrontées aux mêmes difficultés, tout en affichant une plus grande liberté par rapport à l'expression de leurs convictions.

Foi et politique ne font pas toujours bon ménage

— Depuis sa désignation comme tête de liste LR pour les élections européennes, François-Xavier Bellamy se voit renvoyer à sa foi catholique, qu'il assume mais dont il refuse de faire « un étendard ».

— La Croix a demandé à des élus croyants d'expliquer leur choix d'afficher ou non leur foi.

Se dire catholique, quand on est élu, ne reviendrait-il pas en soi à enfreindre la laïcité républicaine ? À abdiquer liberté de conscience et raison au profit d'une vérité révélée et d'ordres « venus d'en haut » ? Ces questions ont resurgi avec la désignation de François-Xavier Bellamy comme tête de liste (LR) pour les élections européennes. Et se posent avec d'autant plus d'acuité que la crise actuelle de l'Église expose certains candidats à devoir se justifier encore plus sur leur engagement.

Chaque élu y répond à sa manière, selon son histoire personnelle, mais aussi en fonction de la culture de son parti ou de son territoire. En tout cas, pour ceux que La Croix a interrogés, afficher sa foi et traduire en actes ses convictions relèvent toujours d'un choix intime, parfois sous contrainte.

« Je ne l'affiche ni ne la cache », expliquent simultanément Jean-Luc Moudenc, maire LR de Toulouse, et Marine Tondelier, conseillère municipale EELV d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). « La foi est quelque chose d'éminemment personnel, on n'a pas à porter en étendard ses convictions les plus profondes : elles ne regardent que moi, même s'il est de notoriété publique que je suis catholique et pratiquant », affirme le premier en se qualifiant lui-même de « démocrate-chrétien de la vieille école ». Sous-entendu : moins conservateur et davantage pro-européen que la grande masse de ceux qui s'en revendiquent aujourd'hui.

« Dans ma ville, ceux qui ne s'intéressent pas du tout à la religion

ne connaissent pas mes convictions, mais les croyants, si, raconte la seconde. En politique comme au travail, il arrive souvent de sympathiser avec quelqu'un, avant de nous apercevoir au détour d'une anecdote que nous sommes tous les deux catholiques. Cela n'a pas été mon cas mais il y a une solide filière scout, au sein d'Europe Écologie-Les Verts, autour de valeurs communes entre écologie politique et scoutisme. »

Ancien député et conseiller général PS, Jean-Philippe Mallé a eu quelques années pour réfléchir à sa manière de concilier foi catholique et militantisme. Rétrospectivement, et alors qu'il a aujourd'hui renoncé à toute fonction électorale, il a le sentiment que cela s'est fait « assez naturellement » : « Je ne cache pas ma foi, mais ne la revendique pas non plus à la manière d'un François Fillon », analyse cet ancien élu du canton de Saint-Cyr-l'École (Yvelines), qui n'a jamais hésité à aller alimenter sa réflexion dans des cercles chrétiens, et pour qui le positionnement de Charles de Gaulle reste, en la matière, « indépassable ».

« La foi est quelque chose d'éminemment personnel, on n'a pas à porter en étendard ses convictions les plus profondes. »

« La foi catholique ne s'affiche pas, elle se vit ! La loi naturelle guide mes pas et ma foi n'en est que son expression, expose de son côté Isabelle Surply, conseillère régionale RN d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ma foi n'est pas un programme politique, c'est une force dans un engagement politique de par son caractère cardinal. »

Foi et politique ne semblent pas toujours faire si bon ménage, au point que certains catholiques se sentent parfois sous liberté surveillée. Sinon, pourquoi Amélie de Montchalin, dorénavant première

repères

Peu de références religieuses dans les noms de partis

Les partis démocrates-chrétiens, historiquement, ont opté pour des étiquettes non confessionnelles, préférant les qualificatifs « démocrate » ou « populaire » : Action libérale populaire (1901) ; Parti démocrate populaire (1924) ; Mouvement républicain populaire (1944) ; Centre démocrate (1966) ; Centre des démocrates sociaux (1976). Cette filiation mène à l'actuel Mouvement démocrate (MoDem), de François Bayrou.

vice-présidente du groupe LREM, aurait-elle « désormais une expression plus prudente sur le sujet », comme l'euphémise son attaché parlementaire ? Ancien député PS et agnostique, le député LREM Florent Boudié souligne ce paradoxe bien français selon lequel, « en politique, beaucoup ont du mal à exprimer leur foi de peur d'être marginalisés, alors que dans la société s'exprime de nouveau une religiosité assumée, chez les protestants évangéliques comme chez les musulmans. Beaucoup de parlementaires sont croyants mais ne le disent pas. Ce n'est que lorsqu'on le sait que l'on comprend certains de leurs engagements. »

Pour le président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau, la cause est entendue : « Que François-Xavier Bellamy soit un catholique convaincu est entré en ligne de compte dans les attaques frontales qu'il a essuyées. C'est une vieille manière française de tenter de disqualifier pour ce qu'on est et non pour ce qu'on dit. On lui a cherché querelle parce qu'il était le représentant d'un courant de pensée systématiquement critiqué. »

Peut-être plus que la foi elle-même, les convictions que les

Autres partis. Quelques formations politiques ont tout de même adopté une référence religieuse dans leur nom, mais aucune n'a marqué son époque :

Démocratie chrétienne de France (1958) ; Démocratie chrétienne française (1977) ; Droite libérale-chrétienne (1999) ; Parti chrétien-démocrate (2009). Ces partis conservateurs sont plutôt ancrés à la droite de la droite, alors qu'en Europe la grande masse des démocrates-chrétiens oscille entre le centre, la gauche et la droite modérées.

croyants y puisent ou même leur manière de les défendre expliquent-elles parfois les critiques ? Pour plusieurs de ses collègues, si Agnès Thill, députée LREM, a frôlé l'exclusion de son groupe et de son parti, ce n'est pas parce qu'elle est catholique mais à cause de sa façon d'exprimer son opposition à la PMA et à la GPA. Tout comme pour François-Xavier Bellamy, alors qu'il a pourtant toujours expliqué que « le christianisme n'a pas à devenir un programme politique, ce (...) serait très dangereux ».

Mais est-il critiqué en raison de son catholicisme ou en raison des milieux traditionalistes qu'il fréquente ? En décembre 2018, il était par exemple annoncé, aux côtés de Philippe de Villiers et d'Éric Zemmour, à la Fête du livre de Renaissance catholique, un groupe ayant longtemps suivi le schisme lefebvriste. Ou tout simplement « parce que son discours vient percuter l'idéologie dominante, individualiste et libérale-libertaire », décrypte Jean-Philippe Mallé, pourtant de l'autre rive de l'échiquier politique.

Dans cette liberté surveillée, les élus croyants cherchent leur voie. Certains s'engagent sur les sujets

de la famille et de la bioéthique, les plus délicats. D'autres leur préfèrent des thématiques a priori plus consensuelles. « Avec le pape François, l'Église n'apparaît plus seulement comme une institution qui s'accroche à des valeurs en retard sur leur temps mais fer de lance d'une prise de conscience sur l'écologie ou les migrations humaines », se réjouit ainsi Marine Tondelier (EELV).

Isabelle Surply (RN) avance que « la vraie laïcité, notion créée par le Christ lui-même, laisse aux catholiques une large liberté pour s'engager et pour proposer à leurs concitoyens des solutions pour travailler au bien commun ». À ses yeux, « il ne faut pas confondre ce qui émane du message du Christ et ce qui émane de déclarations politiques qui sont sujettes à discussions, sur lesquelles les catholiques peuvent tout à fait avoir des opinions divergentes ».

« Beaucoup de parlementaires sont croyants mais ne le disent pas. Ce n'est que lorsqu'on le sait que l'on comprend certains de leurs engagements. »

D'autres encore cherchent surtout la juste manière de se positionner dans le débat politique. « Pour moi, être catholique est une porte d'entrée pour penser les limites dans le domaine de l'écologie intégrale ou de la marchandisation du corps humain », analyse Jean-Philippe Mallé. « Mais ce n'est ni un supplément d'âme, ni une raison de se poser en surplomb », poursuit-il, très méfiant à l'égard d'une affirmation trop abrupte de sa foi sur le mode « je suis catholique, donc je pense que ». Avant de conclure : « Penser un lien mécanique entre foi et convictions politiques serait faire fausse route. »

Laurent de Boissieu et Anne-Bénédicte Hoffner

François-Xavier Bellamy, tête de liste LR pour les élections européennes, a fait le choix d'afficher sa foi. Alain Guilhot/Divergence



Liberté et laïcité, les religions en équilibre

— Si les chrétiens montrent des réticences à afficher leur foi dans l'espace politique, juifs et musulmans revendiquent une plus grande liberté, tout en s'exposant aux mêmes critiques et aux mêmes soupçons.

Les élus qui affichent leur foi catholique ne sont pas les seuls à se retrouver au centre de polémiques, ou à se voir soupçonner de ne pas respecter les principes de la laïcité. Peu après les élections législatives de 2017, on se souvient par exemple du tollé suscité par la députée (LREM) de Mayotte Ramlati Ali, arrivée à l'Assemblée nationale un foulard sur la tête, qu'extrême droite et militants laïques avaient aussitôt dénoncé comme un voile islamique. Non seulement l'élue s'en était défendue en expliquant qu'il s'agissait d'un traditionnel « châle mahorais », mais encore avait-il fallu rappeler que les par-

lementaires, à la différence des fonctionnaires, ne sont nullement astreints à un devoir de neutralité, et ont tout à fait le droit de porter des signes religieux.

À la même période, le député (UDI) Meyer Habib s'était lui aussi attiré les foudres de mouvements laïques. L'élue des Français de l'étranger, qui revendique sa foi juive, avait en effet remercié Dieu pour sa réélection par une bénédiction en hébreu. Un geste qu'il ne regrette absolument pas. « En tant que croyant, je considère que rien n'est hasard et qu'il y a toujours une part de divin », explique-t-il à *La Croix*. « J'assume mon judaïsme : la République est laïque mais assure la liberté de conscience, c'est-à-dire la liberté de croire ou de ne pas croire », insiste Meyer Habib en se désolant que « de nos jours, croire en Dieu est de plus en plus perçu comme ringard. »

De même, et bien qu'il n'y ait pas de musulman revendiqué au Parlement, « les musulmans ont

moins de crispation ou d'autocensure pour exprimer leur foi, car il n'y a pas le poids de l'histoire qui existe entre l'État et l'Église catholique », estime Anouar Kbibeche, vice-président du Conseil français du culte musulman. Pourtant, l'islam se retrouve régulièrement au cœur de controverses sur la laïcité. « Il y a de plus en plus de réflexes laïcards, déplore sans ambages Anouar Kbibeche. Cela alimente un sentiment de deux poids, deux mesures et une victimisation déjà répandue chez certains musulmans. » Ce qui ne les empêche pas de s'exprimer et de dire leur foi, ni les représentants des Français musulmans d'expliquer le regard de l'islam sur des débats de société, lorsqu'ils sont auditionnés dans le cadre institutionnel.

Mais les personnalités politiques restent rares, notamment chrétiennes, qui affichent leurs convictions religieuses de façon décomplexée. « Il existe toujours, en France, un fond de soupçon du retour du religieux en politique.

Une crainte que la loi de 1905 n'a pas réussi à effacer », analyse le pasteur Thierry Le Gall, missionné par le Conseil national des évangéliques de France pour être une présence évangélique auprès des parlementaires. « Il y a chez les parlementaires chrétiens une

« Il existe toujours, en France, un fond de soupçon du retour du religieux en politique. Une crainte que la loi de 1905 n'a pas réussi à effacer. »

grande prudence, pour ne pas dire une crainte, car beaucoup se disent que, à la moindre visibilité de leur foi, ils vont voir se dresser face à eux des associations, des partis, des médias... » Pour des raisons différentes, selon les convictions,

estime-t-il : « Pour les catholiques, il y a le poids de l'histoire, pour les évangéliques, c'est plutôt le soupçon du prosélytisme. »

Le pasteur regrette que beaucoup de parlementaires – dont, assure-t-il, des évangéliques – ne parlent de leur foi que dans l'intimité de leur bureau, même s'il reconnaît que certains séparent aussi les choses volontairement. « Un parlementaire avec une spiritualité porte des valeurs importantes, nécessaires même pour le service du bien commun », argumente-t-il, indiquant d'ailleurs qu'un François-Xavier Bellamy, avec sa foi assumée, ne manque pas d'intéresser chez les évangéliques. « Je crois que nous sommes à la croisée des chemins, poursuit Thierry Le Gall. Soit nous allons voir des élus de la jeune génération assumer leurs convictions, soit nous allons voir notre foi se diluer dans de grands faisceaux de valeurs humanistes déconnectés de leurs racines. »

Gauthier Vaillant
(avec Laurent de Boissieu)